

**COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2017/09/14-03

La **Commission de la Formation et de la Vie Universitaire**, en sa séance du 14 septembre 2017, sous la présidence de M. Yvon Berland, Président de l'Université d'Aix-Marseille, représenté par M. Thierry PAUL, Vice-président Formation,

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille approuvés en Conseil d'Administration du 27 octobre 2015,

Vu la délibération n° 2014/06/12-04 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 12 juin 2014 portant approbation du référentiel de compétences pédagogiques universitaires de l'Université d'Aix-Marseille,

DÉCIDE :

OBJET : Référentiel de compétences pédagogiques universitaires : grille d'auto-positionnement des enseignants et enseignants-chercheurs d'AMU

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire approuve la grille d'auto-positionnement des enseignants et enseignants-chercheurs d'AMU adossée au référentiel de compétences pédagogiques universitaires.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 38
Quorum : 20
Présents et représentés : 24

Fait à Marseille, le 14 septembre 2017


Yvon BERLAND
Président de l'Université d'Aix-Marseille



Document présenté à la CFVU du 14 septembre 2017

Grille d'auto-positionnement pédagogique des enseignants et enseignants-chercheurs d'AMU : niveaux de développement des compétences pédagogiques

Cibles extraites du référentiel de compétences pédagogiques	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
C1 – Maitriser les savoirs universitaires	J'actualise épisodiquement les savoirs de ma discipline.	Niveau 1, plus : Je garde un rapport vivant à ces savoirs en continuant à les interroger en les reliant entre eux et en m'appuyant sur les avancées de la recherche pour les enrichir et les actualiser.	Niveau 2, plus : Je fais des liens avec d'autres savoirs, dans une démarche interdisciplinaire.	Niveau 3, plus : Je m'implique dans des collectifs de pairs pour jouer un rôle actif dans la diffusion des savoirs universitaires (ouvrages pédagogiques, sociétés savantes, collègues disciplinaires, ...)
C2 – Concevoir un enseignement	Je produis un plan succinct des cours et activités d'apprentissage que j'ai conçus en lien avec les objectifs de l'enseignement.	Je décris précisément et de façon structurée des enseignements et activités d'apprentissage conçus et régulièrement actualisés, accompagnée d'objectifs et/ou compétences clairement formulés et centrés sur les étudiants	Niveau 2, plus : Je veille à la cohérence entre les objectifs, les contenus et l'évaluation des enseignements/activités que j'ai conçus et qui sont systématiquement actualisés et adaptés au niveau des étudiants.	Niveau 3, plus : Je joue un rôle actif auprès de mes pairs pour construire ensemble cette cohérence pédagogique dans un parcours de formation commun.
C3 – Utiliser les différents outils numériques pour l'enseignement	J'utilise certains outils numériques pour mon enseignement.	Je produis des supports pédagogiques appuyés sur les outils numériques et adaptés aux besoins de formations spécifiques.	Niveau 2, plus : Je me tiens informé·e de l'évolution des outils numériques pour l'enseignement, pour les intégrer dans mon enseignement et chercher à mesurer les effets/l'impact de leur utilisation dans mon enseignement.	Niveau 3, plus : Je partage mon expérience d'utilisation des outils numériques avec mes pairs.
C4 – Transmettre des savoirs universitaires	Je transmets mes savoirs universitaires en m'adaptant au contexte et/au public lorsque la situation l'exige.	Niveau 1, plus Je tiens compte des résultats de l'Évaluation des Formations et Enseignements par les Étudiants (EFEE).	J'adapte systématiquement ma pédagogie au public, en m'appuyant notamment sur l'EFEE et en privilégiant les techniques pédagogiques actives pour solliciter les étudiants de façon variée, susciter leur curiosité et leur esprit critique.	Niveau 3, plus : Je partage avec mes pairs, un regard prospectif sur nos activités de formation, appuyé notamment sur l'EFEE.
C5 – Encadrer et accompagner l'étudiant	Je réponds ponctuellement aux sollicitations des étudiants si mon emploi du temps le permet.	Je me rends disponible pour recevoir en dehors des cours les étudiants qui me sollicitent pour leurs travaux. Je me rends disponible en dehors des cours pour répondre à tous les étudiants qui me sollicitent au sujet de leur orientation.	J'informe systématiquement les étudiants de la planification de leurs encadrements et m'engage à leur donner un feedback régulier et personnalisé. Je prévois des temps dédiés pour conseiller les étudiants dans leur orientation et les soutenir dans la construction de leur projet professionnel/de poursuite d'études.	Niveau 3, plus : Je m'implique dans l'organisation collective et/ou la coordination de l'encadrement des travaux des étudiants. Niveau 3, plus : Je m'implique dans des actions collectives d'orientation et de conseil destinées à différents publics étudiants (forums, salons..).

C6 – Evaluer les apprentissages	J'informe précisément les étudiants des modalités de l'évaluation et de sa finalité.	J'assure l'évaluation de mes enseignements/activités d'apprentissage, en lien avec les objectifs/compétences ciblés.	Niveau 2, plus : Je conçois des activités spécifiques ou des mises en situations réelles ou simulées pour évaluer les acquis d'apprentissages/développement des compétences.	Niveau 3, plus : J'implique les étudiants dans la définition des critères d'évaluation, et/ou je partage les outils de suivi et d'évaluation avec des pairs en vue de les faire évoluer collectivement.
C7 – Travailler en équipe	J'interagis occasionnellement avec mes pairs.	J'interagis régulièrement au sein d'une équipe d'enseignants.	Niveau 2, plus : Je contribue significativement à un projet pédagogique collectif, disciplinaire ou pluridisciplinaire, dans mon département, ma composante ou l'établissement.	Niveau 3, plus : Je contribue significativement à des projets pédagogiques dépassant le cadre de l'établissement (niveau national ou international) en lien avec les milieux professionnels publics ou privés et/ou en diffusant mon expérience auprès de mes pairs.
C8 – Coordonner un programme pédagogique universitaire	Je coordonne une ou plusieurs UE dans mon département ou ma composante.	Je coordonne un dispositif de formation (année, parcours, diplôme, ...).	Niveau 2 plus : J'engage mon équipe dans un travail d'amélioration continue du dispositif de formation.	Je contribue à la réflexion collective sur la transformation pédagogique de l'établissement, voire au-delà.
C9 – Réfléchir à sa pratique pédagogique et la faire évoluer	J'assiste occasionnellement à une conférence ou à un séminaire de formation à la pédagogie.	Je démontre une volonté personnelle de développer des compétences pédagogiques en suivant des formations proposées au sein de l'établissement ou en dehors.	Niveau 2, plus : Je diversifie ma pratique pédagogique pour m'adapter aux objectifs des enseignements et aux besoins des étudiants en intégrant les acquis des formations suivies dans un souci constant d'amélioration de ma pratique.	Niveau 3, plus : J'échange sur ma pratique avec mes pairs au sein de groupes de travail/de réflexion ou en concevant/dispensant des activités de formation en pédagogie universitaire.
C10 – Agir de manière éthique et responsable	Je suis tout particulièrement attentif à inscrire mes enseignements et mon action dans le cadre des principes fondamentaux, laïques et réglementaires du système universitaire : règlement intérieur, charte des examens, règles relatives à la propriété intellectuelle et à la confidentialité. J'évite toute forme de dévalorisation et discrimination (genre, handicap, religion, culture, ...) à l'égard des étudiants et des autres membres de la communauté universitaire.	Niveau 1, plus : Je m'efforce de faire respecter ces principes et règles par les étudiants.	Niveau 2, plus : Je repère les situations dans lesquelles les principes et règles ne sont pas respectés ou dans lesquelles se manifestent toute forme d'exclusion et j'en réfère à l'autorité compétente.	Niveau 3, plus : Je m'implique dans des groupes de travail ou instances chargées de la réflexion et/ou de l'application des principes fondamentaux et de l'éthique universitaires.

Document présenté à la CFVU du 14 septembre 2017

Note d'utilisation de la grille d'auto-positionnement pédagogique proposée aux enseignants et enseignants-chercheurs d'Aix-Marseille Université

Présentation de la grille

Cette grille de positionnement déclinée sur la base du référentiel des compétences pédagogiques d'AMU¹ est mise à la disposition de tous les enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement.

Cet outil peut aider chacun d'entre nous à :

- développer une pratique réflexive permettant de s'autoévaluer et de se fixer de nouveaux objectifs ;
- identifier ses besoins de formation ;
- élever progressivement la qualité pédagogique de ses interventions et donc celle des formations proposées par l'établissement ;
- constituer un dossier de candidature à la prime d'engagement pédagogique (PEP).

Inspirée d'autres modèles existants^{2,3}, la grille décrit les quatre niveaux de progression suivants :

- le niveau 1 correspond à un premier niveau d'investissement pour un enseignant remplissant effectivement la charge qui lui a été confiée ;
- le niveau 2 montre un souci de révision périodique des contenus et activités de l'enseignant, de manière intuitive ;
- le niveau 3 montre un souci constant de l'enseignant d'améliorer sa pratique pédagogique au travers d'un regard critique et prospectif ;
- le niveau 4 témoigne d'actions de diffusion et de collaboration de l'enseignant auprès de ses pairs.

Utilisation de la grille

Cet outil d'auto-positionnement est destiné aux enseignants et enseignants-chercheurs, pour leur usage personnel.

Pour chacune des cibles du référentiel de formation des enseignants d'AMU (première colonne) et avec l'aide des niveaux décrits, l'enseignant repère le niveau qui correspond le mieux à sa pratique. Il est possible que le niveau varie d'une cible à l'autre, notamment pendant les premières années d'exercice. Parfois, il est difficile de situer sa pratique entre deux niveaux ; dans ce cas, retenir le niveau inférieur.

Le niveau 3 est celui à viser d'abord. Le niveau 4 décrit sur la grille, témoigne aussi bien de l'expertise de l'enseignant que de la confiance qui a pu lui être accordée pour assurer certaines responsabilités au sein de la composante ou de l'établissement.

La grille ainsi renseignée permet d'identifier personnellement ses forces (niveaux 3 et 4) et ses besoins de formation prioritaires (niveaux 1 et 2).

En l'utilisant périodiquement, chacun peut observer la progression de ses compétences enseignantes.

¹ <http://cipe.univ-amu.fr/pedagogie/referentiel>

² Milgrom E, Raucent B & Wouters P, 2011. Vers une évaluation raisonnée des prestations et des performances en matière d'enseignement. Actes du colloque QPES 2011. www.colloque-pedagogie.org/sites/default/files/colloque_2011/20.pdf, page consultée le 12.02.2017.

³ Salcin A & Robert F. 2012. Les compétences pédagogiques des enseignants-chercheurs attendues et valorisées par l'institution universitaire : essai de formalisation à l'ULB. Actes du 24^{ème} colloque ADMEE-Europe. www.admee2012.uni.lu/pdf2012/S3_03.pdf, page consultée le 12.02.2017.